



CERTIDRONES

Certidrones, le label qui révèle le niveau de sécurité des drones

En s'appuyant sur l'expertise d'Apave et les méthodologies d'audit de sécurité du domaine aéronautique, Certidrones réalise un audit complet de sécurité des exploitants de drones basé sur l'analyse des risques.

certidrones@apave.com



Couverture : © Schiebel - Camcopter

Apave Aeroservices fournit des prestations d'audit, de conseil, d'assistance et de formation aux industriels et Autorités civiles et militaires pour l'amélioration de leur gestion des risques et de leur performance.



Apave Aeroservices - 6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie
01 41 46 10 54 - contact-aeroservices@apave.com



Audit de sécurité
des exploitants
de drones

L'AUDIT DE SÉCURITÉ

Pour identifier et quantifier les risques liés à l'exploitation de drones, l'audit de sécurité se conduit en deux temps :

- **Analyse** de la documentation de l'exploitant, dont MAP, DNC, attestation de conformité de type, assurance...
- **Evaluation** in situ lors d'un vol réel de l'application des consignes et procédures mises en place pour maîtriser les risques.

LES LIVRABLES

Un rapport détaillé comprenant :

- **le score global** par rapport au référentiel utilisé,
- **une classification** basée sur les principaux risques aéronautiques,
- **les écarts** par rapport à la réglementation applicable,
- **une recommandation** par rapport à l'exploitation du drone pour faciliter l'obtention de l'autorisation de vol,
- **des pistes d'amélioration** des niveaux de risques liés à l'exploitation des drones.

LES PRÉ-REQUIS

L'exploitant de drones doit avoir déclaré son activité à l'Autorité.

LES DÉLAIS

Le rapport d'audit est remis dix jours après l'analyse documentaire et l'évaluation in situ.

LES THÈMES DE L'ÉVALUATION

Entreprise

solidité de l'organisation, santé financière, assurance Responsabilité Civile.

Compétences du personnel

formation et qualification.

Préparation des missions

entretien du matériel, redondances techniques du matériel.

Prévention et réaction face aux risques

perte de contrôle du drone, non-maîtrise du périmètre de vol, sécurité des zones décollage/atterrissage, perte de signal vidéo, projection d'objet (souffle d'hélice).

L'ÉVALUATION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

EXPLOITANTS

Démontrer sa maîtrise des risques aéronautiques, se distinguer de la concurrence, s'ouvrir à de nouveaux marchés, professionnaliser le marché, réduire les délais des demandes d'autorisations.

AFFRÉTEURS

Faciliter le choix d'un exploitant, connaître son niveau de maîtrise des risques.

ASSUREURS

Mieux évaluer les risques liés à l'exploitation de drones pour proposer des primes d'assurance adaptées.

AUTORITÉS CIVILE ET MILITAIRES

Faciliter le traitement des demandes administratives, réduire les délais d'instruction, référencer et qualifier les exploitants.



ADAPTABILITÉ DE CERTIDRONES
AUX RÈGLEMENTS NATIONAUX ET MILITAIRES